

## L'agenda

### AVRIL

**Jeudi 11** : Age d'Or - Conférence Le Tintoret dans les locaux d'ATSCAF31 à Toulouse

**Dimanche 14** : Atelier « Collecte de Parole » à la Médiathèque à 16 h

Organisé par la Cave Poésie et la commune, en partenariat avec Toulouse Métropole (voir l'article en page 1).

Renseignements, inscriptions à la médiathèque (media.aigrefeuille@sfr.fr) ou en mairie

**Jeudi 25** : Voyage au Pas de la Case organisé par Quint Fonsegrives Ambiance, ouvert à l'Age d'Or

### MAI

**Mercredi 8** : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

11 h : Cérémonie et dépôt de gerbe devant l'Olivier de la Paix.

11 h 30 : Apéritif offert par la Mairie.

**Dimanche 12** : Rallye de l'APE

Organisé par l'APE dans la grande salle des fêtes. Renseignements : Anne-Sophie Ternoy

**Dimanche 19** : Vide-greniers

Organisé par le Foyer Rural au centre du village. Renseignements : G. Loulier, au 06.63.44.10.49

### CHAQUE MOIS

**Les vendredis** : Age d'Or

Concours de belote à 21 h, à la petite salle des fêtes.

**Les jeudis** : Age d'Or

Cours de Gymnastique Equilibre de 9 h 30 à 11 h à la grande salle des fêtes.

### L'Epi-feuille

Journal d'information municipale de la commune d'Aigrefeuille.

Directeur de la publication : Brigitte Calvet, maire

Responsable de la rédaction : Joël Lemorton, adjoint

Comité de rédaction : Laurence Anthiniac, Sandra Duru, Joël Lemorton, Marine Loubet, Mary Poupot

Conception et mise en page : Laurence Anthiniac

Imprimé par nos soins.

## Planning de ramassage des déchets verts

### Rappels importants :

|       | les mercredis : |    |    |
|-------|-----------------|----|----|
| Avril | 3               | 17 |    |
| Mai   | 2               | 15 | 29 |

### Horaires de tonte et de bricolage

lundi à vendredi :  
de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h  
samedi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
dimanche et jours fériés :  
de 10 h à 12 h **uniquement**

1. Les déchets doivent être déposés sur le trottoir, devant l'habitation, dans des sacs d'un poids raisonnable et en nombre restreint (8 sacs de 35 kg maximum).
2. Les grandes coupes doivent être réunies en bottes facilement manipulables.
3. Evitez de mettre les déchets trop tôt avant la date.
4. Pour les gros volumes de déchets la Mairie met à disposition une benne soit pendant la semaine (dépôt un jour, enlèvement le lendemain) soit pendant le week-end (dépôt le vendredi, enlèvement le lundi).

## Informations pratiques

La Mairie est ouverte tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (sauf fermeture le jeudi de 14 à 16 h) :

Téléphone : 05 61 83 68 97

Fax : 05 61 83 45 46

Mél : [mairie.aigrefeuille31@wanadoo.fr](mailto:mairie.aigrefeuille31@wanadoo.fr)

## À la Médiathèque

Ateliers de design participatif  
pour le réaménagement de la Médiathèque

Après celui de janvier, le deuxième atelier participatif a eu lieu le 30 mars.

L'objectif est d'imaginer ensemble un espace qui réponde aux envies des utilisateurs. Le projet est financé par Toulouse Métropole.

Le premier atelier avait permis de laisser libre cours à ses inspirations. Sophie, la designer, en a tiré des propositions d'aménagement qui ont été discutées lors du second atelier. Le 3ème atelier verra la concrétisation du projet avec sa réalisation ! Chacun mettra la main à la pâte. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Pour en apprendre plus sur le projet et peut-être vous joindre à nous, envoyez nous un mail [participation aménagement bibliothèque] à [media.aigrefeuille@sfr.fr](mailto:media.aigrefeuille@sfr.fr) ou demandez à l'accueil de la Médiathèque, nous vous renseignerons avec plaisir !

### Horaires :

Lundi : fermé

Mardi, Mercredi, Jeudi,  
et Vendredi :  
16h – 18h30



**Pharmacie de nuit Toulouse** : (76 allées Jean Jaurès) 05.61.62.38.05

**Dentiste de garde** (permanence) : 05.61.54.80.80

**Vétérinaire de garde** : Clinique vétérinaire de l'Autan - 05.61.24.45.20

**Médecin de garde** : 3966 « Allo Docteur » ou le 15 en cas d'urgence vitale

**Médecin** : Dr ASSALIT 05 61 83 09 46

**Masseur-Kinésithérapeute** : Carine LECHA 05.61.81.86.48

**Infirmier (ère)** :

Thierry LAVAL 06.10.64.19.96

Anne LE SQUEREN 06.09.77.43.10

Nelly LONGUET 06.13.37.06.70°

**Gendarmerie Lanta** : 05 62 18 63 13

**Taxi Patrick** : 06 10 63 48 29



## Le mot du Maire

*Le dernier budget du mandat de cette équipe municipale a été voté ce lundi 25 mars. Moment toujours important et acte principal d'une collectivité territoriale ! De l'émotion donc, l'an prochain c'est la nouvelle équipe issue des urnes qui votera le budget.*

*De la satisfaction aussi, puisque le compte de gestion du budget de fonctionnement est redevenu excédentaire en 2018, les décisions difficiles sur l'ALAE et les rythmes scolaires ayant porté leurs fruits, au moins financièrement.*

*Côté investissement, c'est seulement en 2019 que les dépenses principales seront engagées pour l'aménagement du centre du village, un projet dont le financement est parfaitement anticipé.*

*Votre maire, Brigitte Calvet*

## Des volontaires pour l'atelier « Collecte de Paroles » ?

La Cave Poésie, dans le cadre d'un projet avec Toulouse Métropole, propose à la commune d'Aigrefeuille de participer à plusieurs actions regroupées sous l'intitulé **Auteurs en Ballade**. Ces actions donneront lieu à plusieurs rencontres et événements d'avril à septembre.

Cela commence le **dimanche 14 avril de 16 h à 19 h** avec un Atelier « Blablabla » de collecte de paroles avec les éditions « N'a qu'un Œil ».

Le principe consiste à recueillir les paroles de différents habitants d'Aigrefeuille qui pourront se présenter, parler de leur parcours de vie, ou d'un sujet qui les passionne particulièrement.

Plusieurs ateliers se dérouleront dans les communes de Toulouse Métropole. Animés, retranscrits puis mixés par Carole Lataste et Benjamin Charles, ils donneront lieu à la réalisation d'un livre collectif, BLABLABLA spécifique à Toulouse et sa métropole. La collection BLABLABLA, petit dictionnaire illustré de tout le monde est un projet d'art participatif basé sur l'échange, la transmission, la parole, l'expression et la perpétuelle mise en mouvement du monde et du sens que nous lui donnons. Plus de 1 500 personnes ont déjà participé aux différents numéros de ce dictionnaire évolutif. Plus d'infos : <http://naqu1oeil.com/nous.html>

Les participants à l'atelier d'Aigrefeuille recevront un exemplaire de leur livre et seront invités à la soirée de présentation du livre en septembre.

Si vous êtes intéressés pour participer, contacter la médiathèque ([media.aigrefeuille@sfr.fr](mailto:media.aigrefeuille@sfr.fr)) ou le secrétariat de mairie ([mairie.aigrefeuille31@wanadoo.fr](mailto:mairie.aigrefeuille31@wanadoo.fr)).



## La lumière primordiale est arrivée sur Aigrefeuille !



### Ateliers pour enfants

Pendant que leurs parents assistaient à la conférence, les enfants se sont penchés sur le fonctionnement de l'univers, la connaissance des planètes. Deux équipes se sont affrontées autour d'un quiz "spatial".

Argumentation, démonstrations, calculs... chaque équipe était très motivée pour être la première à faire sortir son vaisseau de l'atmosphère.

Passionnante conférence que celle donnée ce vendredi 15 mars à 19 h devant une trentaine d'Aigrefeuillois, par Alain Blanchard, astrophysicien de l'IRAP à Toulouse. D'abord nous avons retrouvé des figures connues, avec une introduction à la cosmologie nous faisant passer successivement de l'Antiquité aristotélicienne à Copernic et Galilée, puis à Einstein et Hubble ! Plus difficile le deuxième temps où Alain Blanchard nous a présenté avec pédagogie et illustrations, le modèle du Big-Bang, qui, depuis la découverte en 1964 de la lumière primordiale, permet de retracer l'histoire de notre univers depuis son premier milliardième de seconde jusqu'à l'époque actuelle. Un peu de lumière apportée sur le mystère de l'existence de deux composantes obscures de l'univers : la matière noire et l'énergie noire.

Il s'en est suivi un débat, ou tout au moins, vu le caractère pointu du sujet, un long temps d'échange de questions techniques ou philosophiques, et de réponses apportées avec passion par l'astrophysicien.





## Comité des Fêtes

### L'assemblée générale élit un nouveau bureau

L'équipe du comité des fêtes est heureuse de vous présenter le bureau 2019 : Clément Loubet (président), Didier Chagneau (vice-président), Meryam Benbachie (secrétaire), Marie Barde (secrétaire adjointe), Vincent Goiffon (trésorier) et Antoine Robert (trésorier adjoint).

Le comité et ses membres actifs vous donnent rendez-vous pour la Fête de la Musique le vendredi 21 Juin et la traditionnelle fête du village du jeudi 22 au dimanche 25 août. A vos agendas !

## APE

### Un loto réussi !

Le dimanche 17 février, l'APE a organisé un loto pour les enfants et leurs familles. Au cours de cet après-midi de jeux, les enfants ont suivi le tirage des boules avec grande attention. Certains ont eu la chance de gagner des entrées pour des parcs, un jeu de mécano, de fléchettes, un lego Harry Potter et bien d'autres lots. Une belle ambiance festive a rempli la salle des fêtes pendant tout l'après-midi.

L'équipe de l'APE vous attend nombreux pour les prochains événements en préparation :

- Les enseignants des écoles ainsi que l'APE organisent **une course en relais dans Aigrefeuille le dimanche 12 mai à 10h**. Les modalités de participation à l'événement seront communiquées prochainement.
- La fête des écoles aura lieu le vendredi 28 juin à partir de 17h30.



## Le Conseil Municipal

### Séance du 21 janvier

#### PLUiH de Toulouse Métropole

Suite à la présentation d'introduction de Brigitte Calvet et Joël Lemorton, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable,

- à la proposition de prise en compte par Toulouse Métropole des réserves et des recommandations générales de la Commission d'Enquête,
- au projet de PLUi-H prêt à être soumis à l'approbation du Conseil de la Métropole au cours de l'année 2019 tel que modifié pour tenir compte des avis des PPA, PPC, des Communes des observations formulées à l'enquête publique et des conclusions de la commission d'enquête.

#### RLPi de Toulouse Métropole

Suite à la présentation d'introduction de Brigitte Calvet et Joël Lemorton, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable à la prise en compte des conclusions de la Commission d'Enquête et sur le projet de RLPi prêt à être soumis au Conseil de la Métropole pour approbation.

#### Travaux du SDEHG

Afin de pouvoir réaliser sous les meilleurs délais des petits travaux inopinés relevant de la compétence du SDEHG, le Conseil vote une enveloppe annuelle financière prévisionnelle de 10 000 € maximum de participation communale sur le budget 2019.

#### Projet de design participatif à la Médiathèque

Le projet vise à proposer un réaménagement de tout ou partie des espaces dédiés aux tout petits, à l'enfance ou à la jeunesse dans la Médiathèque d'Aigrefeuille. Le Conseil donne son accord pour signer la convention fixant les modalités de partenariat entre Connexe, organisateur du projet «Design participatif en Bibliothèques» missionné par Toulouse Métropole, et la commune d'Aigrefeuille.

#### Subvention pour séjour

Le Conseil vote une subvention de 2 500 € aux écoles pour les projets de séjour «Immersion Anglais» et «Découverte des Milieux Montagnards».

### Séance du 25 mars

#### Budget communal

Le Conseil Municipal a adopté le compte administratif 2018 et approuvé le compte de gestion 2018. Sur le budget de fonctionnement, le compte administratif fait apparaître un excédent de 35 913,92 €, qui s'ajoute à l'excédent antérieur pour donner un total de 67 879,26 €.

Le Conseil Municipal a ensuite voté le budget prévisionnel 2019, comportant une section de fonctionnement à un peu plus de 904 k€, une section d'investissement à près de 620 k€, et prévoyant une augmentation des taux d'imposition de 2,5 %.

Il en a fait ensuite de même pour le budget annexe du lotissement communal de la Marelle.

**Les détails sont donnés sur les deux pages centrales de cet Epifeuille.**

#### Répartition du patrimoine du SIVURS

En prévision de la dissolution du SIVURS dont les activités de restauration scolaire vont être reprises par le SICOVAL, il est nécessaire de signer une convention de répartition de la trésorerie du SIVURS qui est excédentaire une fois déduit le montant de la dette. Pour la commune d'Aigrefeuille, cela correspond à un apport vers le budget de fonctionnement de 26 307,85 €.

#### Adresses pour les habitations du Carré de Barras

Les nouveaux logements du Carré de Barras situés chemin de Lafage reçoivent l'adresse suivante : 13 Chemin de Lafage. Les trois bâtiments sont notés A, B et C, et les appartements de 1 à 4 dans chaque bâtiment.

#### Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal autorise M<sup>me</sup> le Maire à émettre sur le budget 2019 un mandat de 12.30€ et un autre de 4.26€ correspondant aux sommes admises en non valeur (dettes non recouvrables).

*Prochain Conseil Municipal  
le mardi 22 mai 2018 à 20h30*

### Recensement des jeunes de 16 ans



M<sup>me</sup> le Maire Brigitte Calvet tient à vous rappeler que le recensement des jeunes de 16 ans est une formalité obligatoire qui doit être faite à la mairie entre la date du seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant (art R\*111-1 du code du service national).

Cette démarche peut être effectuée par le mineur seul ou par ses parents et il est demandé de présenter au secrétariat de la mairie le livret de famille et une pièce d'identité prouvant la nationalité française (CNI ou passeport) de l'adolescent qui se fait recenser.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement qui est indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté et pour s'inscrire aux concours et examens d'État (ex : baccalauréat...).

## Age d'Or

### Assemblée Générale du 17 mars



L'AGE D'OR AIGREFEUILLOIS a tenu son Assemblée Générale annuelle le dimanche 17 mars. L'association compte à ce jour 54 adhérents et la participation a été de 90 %. Merci à tous et toutes de vous être déplacés aussi nombreux.

Les activités de cette association toujours aussi variées sont repas, voyages, gymnastique, sorties à la journée, après-midi récréatives, belote, partenariats, et elles privilégient des moments d'échanges, de convivialité, de partage, et d'amitié.

Un partenariat très actif, étroit et amical avec l'association de Quint-Fonsegrives « Ambiance » s'est développé au cours de 2018 permettant ainsi à chacune des deux associations de réaliser plus de loisirs. Merci à Christiane Soler, sa Présidente.

L'Age d'Or s'investit également auprès des autres associations de la commune en prêtant le matériel nécessaire à leurs activités et les adhérents en participant à ces activités. Nous remercions ici celles et ceux qui nous ont rejoints cette année à diverses reprises ou qui nous ont aidés à la réalisation de certaines activités, notamment le Comité des Fêtes et Florian Coulon ainsi que le Foyer Rural et Géraldine Loulier.

L'Âge d'Or a également maintenu un lien intergénérationnel tant au moment de la fête des 20 ans de l'association -merci aux enfants et à leurs maîtresses - que des journées champêtres (Parc Australien, Bois des Contes), que l'ALAE en soit remerciée.

Le bilan financier, établi par le Trésorier et son adjointe, faisant apparaître une saine gestion et un bon équilibre des comptes, est adopté à l'unanimité.

Parmi les activités à venir : Carnaval à Limoux le 31/03, Conférence Le Tintoret le 11/04 avec ATSCAF31, Pas de la Case le 25/04 avec QFA, voyage Croatie en septembre, journée à la ferme à l'étude ...

Le bureau s'est enrichi d'un nouveau membre Mme HERTOUX Andrée. Mme FRAT Monique, devant quitter la commune, a par ailleurs donné sa démission. Mme SANY Martine a été réélue. Les membres du bureau sont Mmes CIVADE Marie-Dominique, CORDIER Marie-José, CUQ Simone, DELATORRE Anne-Marie, DI GREGORIO Anna, HERTOUX Andrée, SANY Martine et M SANY Bernard. Sa constitution se fera lors de la 1er réunion.

La réunion achevée, 44 adhérents sont allés, dans la joie et la bonne humeur, réjouir leurs papilles autour d'un excellent repas.



## La Maison d'Assistantes Maternelles : « Nos Z'Ours Heureux »

« Nos z'ours heureux » c'est le rêve de trois assistantes maternelles, Domy, Marine et Sophie qui se concrétise.

Nous partageons les mêmes valeurs fortes tant professionnelles que pédagogiques dans notre pratique : la bienveillance, le respect, l'écoute, la patience, l'échange de compétences, mais aussi le dynamisme et la créativité. Nous nous efforçons d'accompagner l'enfant sereinement dans ses différentes acquisitions dans un cadre sécurisé et rassurant.

Installées à St Pierre de Lages depuis fin août 2017, dans une grande maison entièrement aménagée pour accueillir 12 enfants (entre 2 mois et 4 ans), nous proposons des activités variées sans exigence de résultats de type scolaire. Dans cet esprit, nous mettons en place différentes activités manuelles, musicales, créatives, motrices. Nous proposons aussi des sorties, des spectacles, tout en respectant le rythme de l'enfant.



Notre projet d'accueil est destiné à offrir aux enfants qui nous sont confiés un développement harmonieux afin de faciliter l'entrée à la maternelle.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir des informations sur ce mode de garde, nous disposons encore de quelques places pour septembre 2019.



## La Piste des géants : un nouveau lieu de loisirs et de culture pour tous !



La Piste des géants, projet culturel qui réconcilie passé et présent autour de l'ancienne piste de Montaudran, associe l'installation de la compagnie La Machine, les Jardins de la ligne et un projet dédié à la mémoire de l'Aéropostale : L'Envol des pionniers.

C'est dans ce quartier de Toulouse, à partir de 1918, que les pionniers des lignes aériennes Latécoère et de l'Aéropostale s'envolèrent. Au cœur de ce site emblématique pour le patrimoine toulousain, Toulouse Métropole a souhaité rendre hommage aux pionniers de cette aventure et à l'innovation dont ils faisaient preuve, à travers un grand projet culturel : La Piste des géants.

Ce projet prend forme avec la réhabilitation de l'ancienne piste d'envol sur ses 1,8 kilomètres. Transformée en artère urbaine, la piste sera avant tout une grande esplanade d'événements, de promenade et de découverte de l'histoire du site.

L'Envol des pionniers, espace muséographique a ouvert ses portes en décembre 2018, nous immerge dans le lieu de naissance de l'aventure de l'aéronautique, à la rencontre des hommes de la légende. Cet espace de mémoire est dédié à la période de l'entre deux-guerres et de sa formidable épopée humaine. Dans les bâtiments historiques, il retrace les débuts de l'aviation, la fabuleuse aventure de la ligne de l'Aéropostale, du nom de la compagnie aérienne française basée à Montaudran qui a créé la ligne aérienne transatlantique. Une histoire intimement liée aux débuts de l'aviation et aux grands noms comme Mermoz ou Saint-Exupéry.

Tout à côté, les machines insolites et poétiques de la compagnie La Machine ont pris leurs quartiers en novembre 2018 sur la Piste des géants, dans un nouveau lieu tout spécialement créées pour elles : la Halle de la Machine.

Un nouveau lieu de loisirs et de culture pour tous à visiter, ou à revisiter, immédiatement.

## Toulouse Euro Sud Ouest : ouverture de l'enquête publique



Toulouse Métropole et ses partenaires (État, SNCF, Région, Département et Tisséo Collectivités) ont engagé, dans le cadre de Toulouse EuroSudOuest, un ambitieux projet de transport et d'aménagement urbain autour de la gare Toulouse-Matabiau, au cœur de la Métropole. Du **jeudi 14 mars au mardi 30 avril 2019**, l'enquête publique unique vous permet de donner votre avis sur ce projet urbain. Europolia, Société Publique Locale d'Aménagement de Toulouse Métropole, est chargée de la conduite de cette enquête.

Cette enquête publique unique porte sur cinq objets :

- la déclaration d'utilité publique, sur un périmètre de près de 9 hectares, des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest,
- la mise en compatibilité, sur le même périmètre que la déclaration d'utilité publique, du plan local d'urbanisme de Toulouse métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation,
- la détermination des parcelles à déclarer cessibles,
- le permis de construire de la Tour Occitanie, immeuble de grande hauteur,
- le classement et le déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées.

Tous les dossiers de l'enquête publique sont consultables pendant toute la durée de l'enquête, en version dématérialisée sur [www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest](http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest) ou sur support papier dans les lieux d'enquête suivants aux jours et heures habituels d'ouverture : Mairie de quartier/Espace Bonnefoy, 4 rue du faubourg Bonnefoy à Toulouse ; Siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse, et à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau pendant les permanences de la commission d'enquête.

Des permanences seront tenues par la Commission d'enquête :

- au siège de Toulouse Métropole, lundi 18 mars 2019 de 11h à 14h, mardi 9 avril 2019 de 14h à 17h, mardi 30 avril 2019 de 11h à 14h
- à la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy : mercredi 27 mars 2019 de 9h à 12h, mardi 23 avril 2019 de 13h30 à 16h30
- à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse Matabiau : vendredi 5 avril 2019 de 16h à 19h, samedi 13 avril 2019 de 9h à 12h, mercredi 17 avril 2019 de 14h à 17h, vendredi 26 avril 2019 de 16h à 19h

Les observations du public pourront par ailleurs être adressées pendant la même période à la présidente de la commission d'enquête, soit par courrier postal au siège de l'enquête publique (Enquête Toulouse EuroSudOuest à l'attention de la présidente de la commission d'enquête Toulouse Métropole, 6, rue René Leduc BP 35821, 31505 Toulouse cedex), soit par courrier électronique en se rendant sur le site internet [www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest](http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest)

37 communes ensemble pour construire la métropole...

37 communes - 460 km<sup>2</sup> - 727 016 habitant



Pour en savoir plus :

Un site web : [www.toulouse-metropole.fr/](http://www.toulouse-metropole.fr/)  
Le magazine trimestriel : [toulouse-metropole-infos](http://toulouse-metropole-infos)  
La newsletter mensuelle :

L'actualité de la métropole

DÉCOUVREZ LES INFORMATIONS des 37 communes

INSCRIVEZ-VOUS à la newsletter



Collecte des déchets :

Problèmes de collecte, information déchetteries.  
Appel gratuit depuis un poste fixe: 0800 749 774

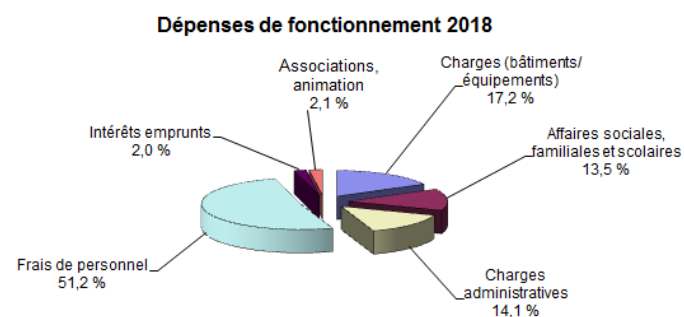


## Le compte administratif 2018

Le compte administratif correspond au bilan des dépenses et recettes réalisées réellement en 2018.

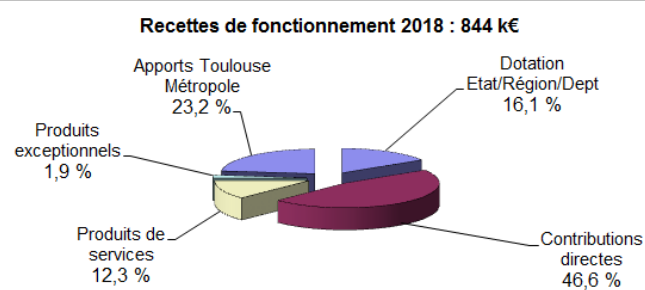
### Eléments principaux sur les dépenses de fonctionnement en 2018 :

- autour de **808 k€**, les dépenses sont en baisse pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive (-4,6 % par rapport à 2017). La raison principale en est la suppression de l'ALAE avec le passage à la semaine de quatre jours et demi.
- les frais de personnel (mairie, école, activités extra-scolaires, espaces verts, emplois d'avenir, emplois saisonniers) représentent le poste principal (413 510 €), et sont en augmentation sensible en raison des personnels affectés aux activités extra-scolaires.
- les dépenses pour les affaires sociales, familiales et scolaires représentent 13,5 % sans compter le coût des personnels affectés aux activités extra-scolaires.
- les charges d'entretien des bâtiments sont stables, les les charges administratives et de gestion sont en augmentation de 13 %.



### Eléments principaux sur les recettes de fonctionnement en 2018 :

- les recettes de fonctionnement s'établissent autour de **844 k€**, en augmentation de 4,0 % par rapport à 2017.
- les contributions directes sont en hausse de 6 %, correspondant à l'augmentation du nombre d'habitants, à la hausse des valeurs locatives et de celle des taux.
- dotations de l'Etat et subventions diverses sont restées stables, les versements liés aux droits de mutation sont en augmentation significative.
- les compensations de Toulouse Métropole pour transfert de compétences et pour solidarité communautaire sont restées stables.
- l'exercice 2018 présente finalement un résultat positif (+ 35 913 €) versé avec les réserves antérieures du budget de fonctionnement (ces réserves s'établissant maintenant à un total de 67 879 € début 2018).



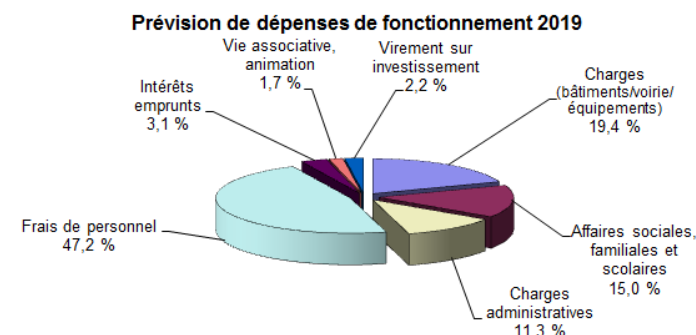
### Eléments principaux sur l'investissement en 2018 :

- les dépenses d'investissement en 2018 ont augmenté très sensiblement, autour de **92 k€**, les dépenses majeures pour l'aménagement du centre village n'ont cependant pas encore été engagées pour l'instant. Les dépenses correspondent à des achats de matériels d'entretien, à différents aménagements des bâtiments communaux ou d'espaces publics (jeux enfants) et au remboursement d'emprunts.
- les recettes sur le budget investissement sont de **23 k€** (correspondant aux versements de subvention sur dépenses engagées), ce qui représente logiquement un résultat négatif sur investissement de 68 542,32 €.
- à la fin de l'année 2018, le budget disponible pour les investissements futurs s'établit à **96 524,74 €** devant contribuer à financer l'aménagement du centre du village en 2018. Avec l'apport de l'excédent dû au lotissement de la Marelle, ce budget permettra de financer l'aménagement du centre village et d'autres aménagements futurs.

## Le budget prévisionnel 2019

Le plafond maximal des dépenses prévues sur "Fonctionnement" est en augmentation de 11,9 % et s'établit à **904 k€**. La répartition des dépenses en % est assez similaire aux années précédentes. Il faut noter :

- la stabilité des dépenses de personnel,
- une augmentation des versements aux syndicats intercommunaux (en raison d'un retard de paiement 2018),
- la stabilité des dépenses d'entretien des bâtiments et équipements, mais une augmentation des contrats de prestation de services (maintenance, assurances ...),
- une provision de 20 000 € pour versement au budget Investissement,
- le maintien à un niveau identique des subventions aux associations.



### Prévision de recettes de fonctionnement :

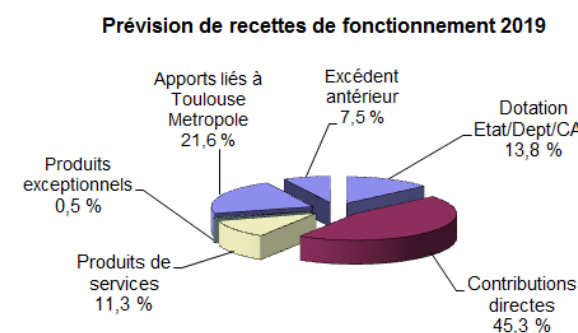
Les recettes prévues sont stables.

Une augmentation de 2,5 % des taux de taxe d'habitation et taxe foncière est prévue pour obtenir un produit de la fiscalité de 409 063 €. Il faut noter que les taux d'imposition d'Aigrefeuille restent cependant encore très inférieurs à la moyenne nationale, et à la moyenne départementale.

|                          | Aigrefeuille | Moyenne nationale | Moyenne départementale |
|--------------------------|--------------|-------------------|------------------------|
| Taxe d'habitation        | 14.35        | 24.54             | 28.03                  |
| Taxe foncière (bâti)     | 16,25        | 21.19             | 24.90                  |
| Taxe foncière (non bâti) | 89,00        | 49.67             | 93.70                  |

Les dotations de l'Etat sont estimées au même montant que celles de 2018. Une incertitude subsiste concernant la compensation des taxes d'habitation supprimées pour la première année.

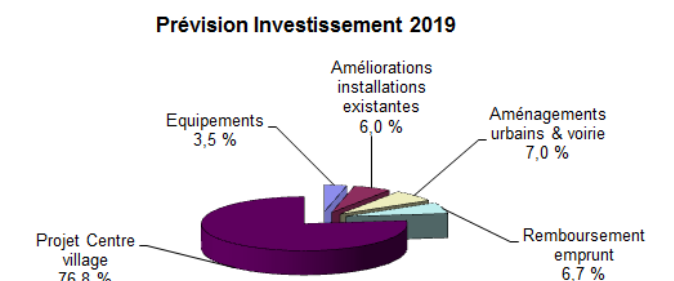
L'obtention d'un résultat positif de cette section de fonctionnement devrait à nouveau être obtenu fin 2019.



### Eléments principaux sur l'investissement 2019 :

Le niveau de dépenses maximal qui pourrait être engagé s'établit à un montant de **620 k€** et comporte des provisions :

- de 475 k€ pour l'aménagement du centre du village (travaux de terrassement et d'aménagement de l'espace public, mobiliers urbains, voirie sur la RD94 ...),
- de 17 k€ pour 1er versement pour le local commercial au centre village,
- de 60 k€ pour l'achat d'équipements pour les services techniques et l'amélioration des installations existantes,
- de 41 k€ de remboursement d'emprunts.



Le budget Recettes s'établit au même montant et provient de l'excédent antérieur disponible (96 k€), de rentrées de subventions du Conseil Départemental (contrat de territoire 127 k€), du fonds de compensation de la TVA (16 k€), du versement de 20 k€ venant de la section Fonctionnement et d'un prêt temporaire de 360 k€ dans l'attente des rentrées liées au lotissement communal de La Marelle.

### Signification des différentes catégories :

#### Fonctionnement (dépenses) :

**Charges bâtiments/voirie/équipements** : eau, électricité, chauffage, carburants, fournitures administratives, communications, entretiens divers, maintenances, assurances, voirie ...

**Affaires sociales, familiales et scolaires** : alimentation cantine scolaire, fournitures scolaires, centre de loisirs, budget CCAS ...

**Charges administratives** : indemnités élus, taxes diverses, amortissements, contributions à divers syndicats intercommunaux pour travaux ...

**Frais de personnel** : mairie, personnel d'accueil des écoles, personnel technique, emplois saisonniers ...

#### Fonctionnement (recettes) :

**Dotation Etat/Région/Dept** : DGF, dotations de solidarité, compensation d'exonérations de taxes et droits de mutation, subventions sur animations ...

**Vente de produits de service** : cantine, loyers, affermage, droits de place ...

**Contributions directes** : taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non bâti.

**Compensations Toulouse Métropole** : attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire, reversement de la part personnel pour des services effectués par la commune sur des compétences communautaires (assainissement notamment).

Consulter  
le site internet  
de la commune  
sur [www.aigrefeuille31.fr](http://www.aigrefeuille31.fr)

